



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**9 DÉCEMBRE  
2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le vendredi 9 décembre 2016, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par le Maire suppléant, Monsieur Denis Poitras en l'absence de la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
M. Patrice Bougie  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2016-12-048**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par  
Appuyé par  
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-049**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par  
Appuyé par  
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
Vendredi 9 décembre 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ®.
2. Acceptation de l'ordre du jour ®.
3. Protocole d'entente promoteur ®



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

- 4. Mandat Évaluation Roussillon terrains ®**  
**5. Levée de la séance ®**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-050**

**PROTOCOLE D'ENTENTE PROMOTEUR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Barbe désire déterminer les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. » ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est Proposé par  
Appuyé par

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la conclusion d'un protocole d'entente régissant les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. ». Que cette entente porte le nom de « **PROTOCOLE D'ENTENTE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE AUX GRÉS DES CHAMPS PHASE 1** ».

De plus qu'il soit annexé aux présentes, comme si il était reproduit au long.

La mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Barbe et le promoteur « Développement Loiselle Inc. » avec toutes les modifications apportées.

Le présent protocole d'entente entre en vigueur dès sa signature.

Municipalité de Sainte-Barbe

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard,  
Directrice générale/sec.-trés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-051**

**MANDAT ÉVALUATION ROUSSILLON**

Proposé par  
Appuyé par

Que la firme « Évaluation Roussillon » soit mandatée pour établir la valeur des terrains projetés sur le lot 5 198 663 concernant le développement domiciliaire. Cette dépense sera remboursée par le promoteur « Développement Loiselle Inc ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-12-052**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par

Appuyé par

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à

\_\_\_\_\_.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard  
D.g./secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**9 DÉCEMBRE  
2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le vendredi 9 décembre 2016, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par le Maire suppléant, Monsieur Denis Poitras en l'absence de la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
M. Patrice Bougie  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2016-12-048**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par

Appuyé par

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-049**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par

Appuyé par

Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
Vendredi 9 décembre 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00**

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance ®.**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour ®.**
- 3. Protocole d'entente promoteur ®**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

- 4. Mandat Évaluation Roussillon terrains ®**  
**5. Levée de la séance ®**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-050**

**PROTOCOLE D'ENTENTE PROMOTEUR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Barbe désire déterminer les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. » ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est Proposé par  
Appuyé par

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la conclusion d'un protocole d'entente régissant les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. ». Que cette entente porte le nom de « **PROTOCOLE D'ENTENTE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE AUX GRÉS DES CHAMPS PHASE 1** ».

De plus qu'il soit annexé aux présentes, comme si il était reproduit au long.

La mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Barbe et le promoteur « Développement Loiselle Inc. » avec toutes les modifications apportées.

Le présent protocole d'entente entre en vigueur dès sa signature.

Municipalité de Sainte-Barbe

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard,  
Directrice générale/sec.-trés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-051**

**MANDAT ÉVALUATION ROUSSILLON**

Proposé par  
Appuyé par

Que la firme « Évaluation Roussillon » soit mandatée pour établir la valeur des terrains projetés sur le lot 5 198 663 concernant le développement domiciliaire. Cette dépense sera remboursée par le promoteur « Développement Loiselle Inc ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-12-052**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par

Appuyé par

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à

\_\_\_\_\_.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard  
D.g./secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**9 DÉCEMBRE  
2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le vendredi 9 décembre 2016, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par le Maire suppléant, Monsieur Denis Poitras en l'absence de la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
M. Patrice Bougie  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2016-12-048**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par

Appuyé par

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-049**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par

Appuyé par

Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
Vendredi 9 décembre 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00**

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance ®.**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour ®.**
- 3. Protocole d'entente promoteur ®**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

- 4. Mandat Évaluation Roussillon terrains ®**  
**5. Levée de la séance ®**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-050**

**PROTOCOLE D'ENTENTE PROMOTEUR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Barbe désire déterminer les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. » ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est Proposé par  
Appuyé par

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la conclusion d'un protocole d'entente régissant les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. ». Que cette entente porte le nom de « **PROTOCOLE D'ENTENTE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE AUX GRÉS DES CHAMPS PHASE 1** ».

De plus qu'il soit annexé aux présentes, comme si il était reproduit au long.

La mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Barbe et le promoteur « Développement Loiselle Inc. » avec toutes les modifications apportées.

Le présent protocole d'entente entre en vigueur dès sa signature.

Municipalité de Sainte-Barbe

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard,  
Directrice générale/sec.-trés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-051**

**MANDAT ÉVALUATION ROUSSILLON**

Proposé par  
Appuyé par

Que la firme « Évaluation Roussillon » soit mandatée pour établir la valeur des terrains projetés sur le lot 5 198 663 concernant le développement domiciliaire. Cette dépense sera remboursée par le promoteur « Développement Loiselle Inc ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-12-052**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par

Appuyé par

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à

\_\_\_\_\_.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard  
D.g./secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**9 DÉCEMBRE  
2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le vendredi 9 décembre 2016, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par le Maire suppléant, Monsieur Denis Poitras en l'absence de la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
M. Patrice Bougie  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2016-12-048**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par  
Appuyé par  
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-049**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par  
Appuyé par  
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
Vendredi 9 décembre 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ®.
2. Acceptation de l'ordre du jour ®.
3. Protocole d'entente promoteur ®



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

- 4. Mandat Évaluation Roussillon terrains ®**  
**5. Levée de la séance ®**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-050**

**PROTOCOLE D'ENTENTE PROMOTEUR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Barbe désire déterminer les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. » ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est Proposé par  
Appuyé par

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la conclusion d'un protocole d'entente régissant les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. ». Que cette entente porte le nom de « **PROTOCOLE D'ENTENTE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE AUX GRÉS DES CHAMPS PHASE 1** ».

De plus qu'il soit annexé aux présentes, comme si il était reproduit au long.

La mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Barbe et le promoteur « Développement Loiselle Inc. » avec toutes les modifications apportées.

Le présent protocole d'entente entre en vigueur dès sa signature.

Municipalité de Sainte-Barbe

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard,  
Directrice générale/sec.-trés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-051**

**MANDAT ÉVALUATION ROUSSILLON**

Proposé par  
Appuyé par

Que la firme « Évaluation Roussillon » soit mandatée pour établir la valeur des terrains projetés sur le lot 5 198 663 concernant le développement domiciliaire. Cette dépense sera remboursée par le promoteur « Développement Loiselle Inc ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-12-052**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par

Appuyé par

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à

\_\_\_\_\_.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard  
D.g./secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**9 DÉCEMBRE  
2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le vendredi 9 décembre 2016, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par le Maire suppléant, Monsieur Denis Poitras en l'absence de la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
M. Patrice Bougie  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2016-12-048**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par  
Appuyé par  
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-049**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par  
Appuyé par  
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
Vendredi 9 décembre 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00**

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance ®.**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour ®.**
- 3. Protocole d'entente promoteur ®**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

- 4. Mandat Évaluation Roussillon terrains ®**  
**5. Levée de la séance ®**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-050**

**PROTOCOLE D'ENTENTE PROMOTEUR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Barbe désire déterminer les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. » ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est Proposé par  
Appuyé par

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la conclusion d'un protocole d'entente régissant les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. ». Que cette entente porte le nom de « **PROTOCOLE D'ENTENTE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE AUX GRÉS DES CHAMPS PHASE 1** ».

De plus qu'il soit annexé aux présentes, comme si il était reproduit au long.

La mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Barbe et le promoteur « Développement Loiselle Inc. » avec toutes les modifications apportées.

Le présent protocole d'entente entre en vigueur dès sa signature.

Municipalité de Sainte-Barbe

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard,  
Directrice générale/sec.-trés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-051**

**MANDAT ÉVALUATION ROUSSILLON**

Proposé par  
Appuyé par

Que la firme « Évaluation Roussillon » soit mandatée pour établir la valeur des terrains projetés sur le lot 5 198 663 concernant le développement domiciliaire. Cette dépense sera remboursée par le promoteur « Développement Loiselle Inc ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-12-052**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par

Appuyé par

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à

\_\_\_\_\_.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard  
D.g./secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**9 DÉCEMBRE  
2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le vendredi 9 décembre 2016, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par le Maire suppléant, Monsieur Denis Poitras en l'absence de la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
M. Patrice Bougie  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2016-12-048**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par  
Appuyé par  
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-049**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par  
Appuyé par  
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
Vendredi 9 décembre 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00**

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance ®.**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour ®.**
- 3. Protocole d'entente promoteur ®**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

- 4. Mandat Évaluation Roussillon terrains ®**  
**5. Levée de la séance ®**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-050**

**PROTOCOLE D'ENTENTE PROMOTEUR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Barbe désire déterminer les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. » ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est Proposé par  
Appuyé par

Que la Municipalité de Sainte-Barbe autorise la conclusion d'un protocole d'entente régissant les conditions et exigences avec le promoteur « Développement Loiselle Inc. ». Que cette entente porte le nom de « **PROTOCOLE D'ENTENTE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE AUX GRÉS DES CHAMPS PHASE 1** ».

De plus qu'il soit annexé aux présentes, comme si il était reproduit au long.

La mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Barbe et le promoteur « Développement Loiselle Inc. » avec toutes les modifications apportées.

Le présent protocole d'entente entre en vigueur dès sa signature.

Municipalité de Sainte-Barbe

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard,  
Directrice générale/sec.-trés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

**2016-12-051**

**MANDAT ÉVALUATION ROUSSILLON**

Proposé par  
Appuyé par

Que la firme « Évaluation Roussillon » soit mandatée pour établir la valeur des terrains projetés sur le lot 5 198 663 concernant le développement domiciliaire. Cette dépense sera remboursée par le promoteur « Développement Loiselle Inc ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-12-052**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par

Appuyé par

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à

\_\_\_\_\_.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LE MAIRE SUPPLÉANT S'ABSTENANT DE  
VOTER

\_\_\_\_\_  
Denis Poitras,  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard  
D.g./secrétaire-trésorière